Avis de santé publique

Rappel de biscuits à l'arrow-root Gerber en raison de la présence possible de morceaux de plastique et de papier souples

Le 28 janvier 2026
À l'échelle du Nunavut

Le ministère de la Santé informe la population que l'Agence canadienne d'inspection des aliments a émis un rappel des biscuits à l'arrow-root Gerber en raison de la présence potentielle de morceaux de plastique et de papier.

Les produits rappelés, dont la description figure ci-dessous, ne doivent pas être consommés.

Marque	Produit	Contaminant	CUP	Code et date d'expiration
Gerber	Biscuits à l'arrow-root	Présence potentielle de morceaux de plastique ou de papier souples	0 55000 40314 6	5231565504 MA 2026 NO 18; 5232565504 MA 2026 NO 19; 5233565504 MA 2026 NO 20

Le rappel a été déclenché par l'entreprise. Aucun cas de blessure lié à la consommation de ces produits n'a été signalé. Les produits rappelés doivent être jetés ou rapportés à l'endroit où ils ont été achetés.

Pour d'autres renseignements, veuillez consulter le site web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou appeler au 1-800-442-2342. Vous pouvez vous abonner pour recevoir les avis de rappel d'aliments sur le site web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
CDeogracias@gov.nu.ca

ᐋᓐᓂᐊᖅᑲᖅᓇᖕᒋᑦᑐᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᓯᔾᔪᑏᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᑦᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Inungnun Aanniaqtailinikkut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications